

# LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le PLUi-H des Portes Euréliennes d'Île-de-France entre dans une étape clé !  
Deux réunions publiques sont organisées ! ***Votre avis est primordial !***

Lundi 17 février 2025  
**AUNEAU-BLEURY-  
SAINT-SYMPHORIEN**  
Foyer culturel d'Auneau  
18h30

Mardi 18 février 2025  
**CHAUDON**  
Salle des associations  
18h30

Le 24 février 2022, les 39 communes de la  
Communauté de communes ont engagé  
l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme  
intercommunal valant programme Local de  
l'Habitat (PLUi-H).

Le PLUi-H est un document d'urbanisme qui,  
au travers d'un projet de territoire, va redéfinir  
les orientations et les règles d'urbanisme  
applicables sur le territoire jusqu'à 2035.

Un temps d'échange est organisé pour vous  
présenter le diagnostic du territoire et les enjeux  
territoriaux afin de recueillir votre avis .

[www.porteseuréliennesidf.fr](http://www.porteseuréliennesidf.fr)

# LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

L'année 2024 a permis de d'établir un diagnostic des réalités environnementales, économiques, résidentielles, patrimoniales du territoire.



Depuis le 11 avril 2024, la CCPEIF a décidé d'ajouter un volet «Habitat» au PLUi.

## Qu'est-ce qu'un PLUi-H ?

*Le PLUIH est un document qui traduit le projet du territoire et fixe les grandes orientations d'aménagement, de développement et d'habitat pour les 10 à 15 prochaines années.*

*Il définit les règles d'urbanisme pour toutes les zones (construites, à construire et à protéger)*

## Le PLUi-H entre dans une étape clé : l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

- C'est un document d'orientation stratégique en matière d'urbanisme, d'aménagement et de protection de l'environnement, en réponse aux questions et enjeux du territoire,
- Qui mobilisera l'ensemble des communes et des élus communautaires,
- Qui fera l'objet de temps de concertation et de réunions publiques.

## Principaux éléments et enjeux qui en ressortent :

- Une augmentation du nombre d'habitants, mais un vieillissement de la population : l'enjeu est d'accueillir et de maintenir les jeunes ménages.
- Le rythme de construction de logements est élevé, mais 80% des constructions sont des maisons individuelles : l'enjeu est de construire des logements de plus petites tailles pour les jeunes et les seniors.
- Le cadre de vie et les paysages sont un atout réel, qu'il faut préserver.
- Le territoire est le 3ème pôle industriel du département : l'enjeu est de préserver et de développer l'emploi local.

## Chiffres clés :

- **+ 10 % de nouveaux habitants** de 1999 à 2020 (INSEE) contre + 63 % de 1975 à 1999.
- **35 % des nouveaux ménages** venant d'Île-de-France.
- **- 5 % de couples avec enfants** depuis 2009.
- **30 % des actifs** du territoire travaillent dans les Portes Euréliennes.
- **73 % des déplacements** s'effectuent en voiture.
- **11 % de logements de 1 ou 2 pièces.**